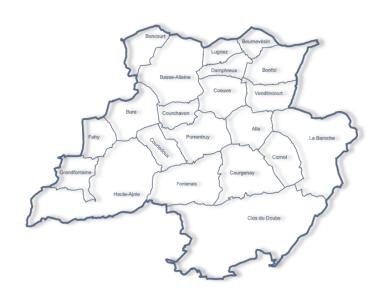


Syndicat intercommunal du District de Porrentruy

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL







Séance ComA PDR – Porrentruy, le 4 septembre 2019

















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













Point de départ

- Révision LAT (2013)
- Conception directrice cantonale
- Les pôles régionaux ont le devoir d'établir un plan directeur régional
- L'ensemble du District (21 Communes) s'est joint à la démarche
- PDR = vue d'ensemble des problèmes à résoudre et des tâches à accomplir dans une région et leur planification
- Liant pour les autorités pour les dix à quinze prochaines années (SDT, 2019)
- Horizon 2030 et 2040



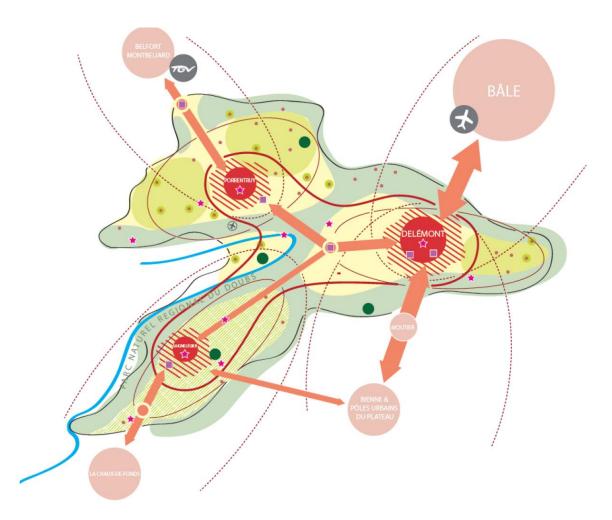








Conception directrice cantonale



















Périmètre d'étude

Typologie des communes

Coeur de pôle

Satellite

Village

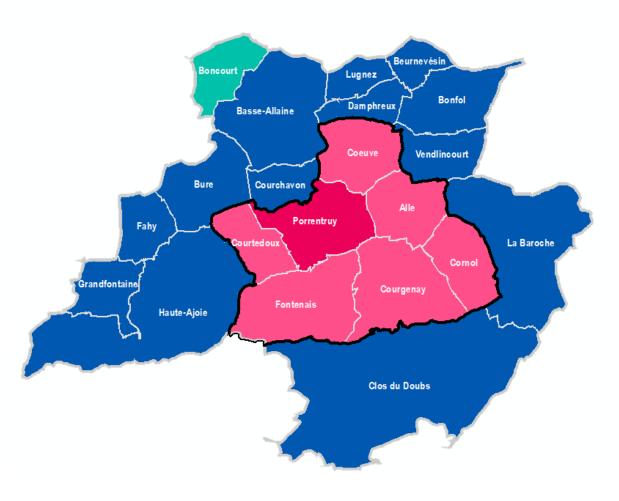
Pôle industriel relais

Information indicative

Limite communale

Périmètre du Plan directeur régional

Périmètre du pôle régional de Porrentruy











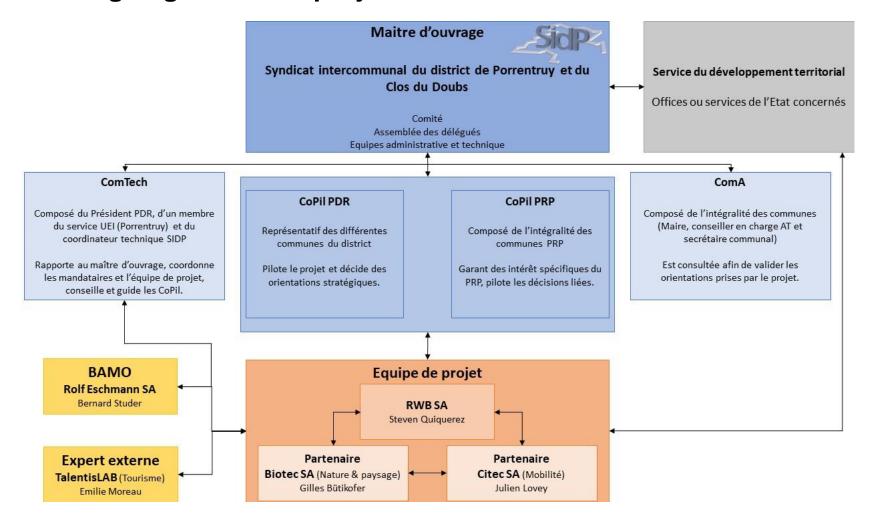








Organigramme du projet













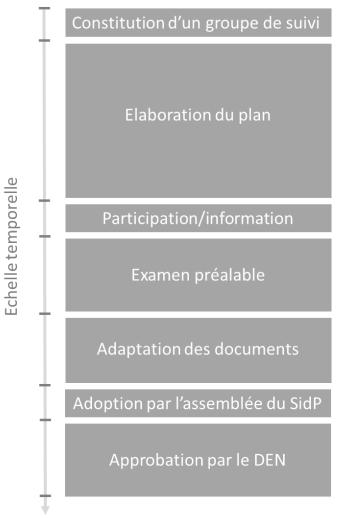








Déroulement du projet





- Vision-stratégie
- Fiches thématiques















Un plan directeur régional ambitieux pour l'ensemble du District

- Un projet fédérateur à 21 communes
- Une vision intercommunale
- Différents types de communes avec différents enjeux















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













Charte du Pôle régional de Porrentruy - Population

T.1 Horizon 2015-2030

Plan directeur cantonal (fiche U.01) Répartition croissance (2015-2030)				Population en zone CMH au 01.01.15	Plan directeur régional Répartition croissance (2015-2030)	
		nce				
Typologie	Part	Habitants			Part	Habitants
Pôle	23%	1750	Alle	1673	11,7%	205
régional de Porrentruy			Coeuve	662	4,6%	81
			Cornol	980	6,9%	120
			Courgenay	2185	15,3%	268
			Courtedoux	718	5,0%	88
			Fontenais	1575	11,0%	193
			Porrentruy	6501	45,5%	796
			TOTAL	14294		

T.2 Horizon 2030-2040

Plan directeur cantonal (fiche U.01) Répartition croissance (2030-2040)		Communes	Population en zone CMH au 01.01.30	Plan directeur régional Répartition croissance (2030-2040)		
			•			
Typologie	Part	Habitants			Part	Habitants
Pôle	23%	690	Alle	1878	11,7 %	81
régional de Porrentruy			Coeuve	743	4,6 %	32
			Cornol	1100	6,9 %	47
			Courgenay	2453	15,3 %	105
			Courtedoux	806	5,0 %	35
			Fontenais	1768	11,0 %	76
			Porrentruy	7297	45,5 %	314
			TOTAL	16044		

















Charte du Pôle régional de Porrentruy - Emplois EPT

T.3 Horizon 2015-2030

Plan directeur ca	ntonal (f	che U.01)	Communes	Emplois (EPT) en zone CMH au 01.01.15	Plan di régi	
Répartition croissance (2015-2030)					Répai croiss (2015-	ance
Typologie	Part	Emplois EPT			Part	Emplois EPT
Pôle régional de	27,6%	591	Alle	391	8,2 %	48
Porrentruy			Coeuve	96	2,0 %	12
			Cornol	106	2,2 %	13
			Courgenay	450	9,4 %	56
			Courtedoux	191	4,0 %	24
			Fontenais	114	2,4 %	14
			Porrentruy	3434	71,8 %	424
			TOTAL	4782		

T.4 Horizon 2030-2040

Plan directeur cantonal (fiche U.01) Répartition croissance (2030-2040)			Communes	Emplois (EPT) en zone CMH au 01.01.30	Plan dir régio	
					Répar croiss (2030-	ance
Typologie	Part	Emplois EPT			Part	Emplois EPT
Pôle régional de Porrentruy	27,6%	145	Alle	439	8,2%	12
			Coeuve	108	2,0%	3
			Cornol	119	2,2%	3
			Courgenay	506	9,4%	14
			Courtedoux	215	4,0%	6
			Fontenais	128	2,4%	3
			Porrentruy	3858	71,8%	104
			TOTAL	5373		

















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













2. Synthèse du diagnostic

- Analyses des statistiques, des données du Géoportail, de la littérature et des inventaires existants
- Fournir une image synthétique du territoire régional actuel et de l'évolution qu'il a connu au cours des 15 dernières années.
 - → Quelles sont les **forces** et les **faiblesses** du territoire actuel ?
 - → Quels sont les **risques** et les **opportunités** liés au développement futur ?







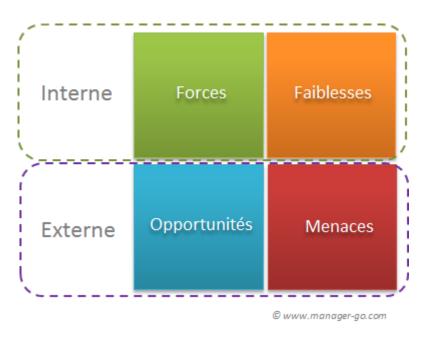






La méthode des SWOT

- SWOT (<u>Strengths</u> <u>Weaknesses</u> <u>Opportunities</u> <u>Threats</u>)
- Outil permettant de synthétiser un diagnostic
- Facteurs internes/externes















Thèmes traités

Certains thèmes obligatoires au sens de l'art. 75F LCAT présentent peu d'enjeux pour le District ou sont déjà traités dans un autre cadre. Tous n'apparaissent donc pas dans le PDR.

Urbanisation

- Développement de l'urbanisation
- Zones à bâtir pour l'habitat
- Zones d'activités
- Friches

Environnement

- Qualité de l'air
- Sites pollués
- Dangers naturels
 - Energie

Transports/ communication

- Transports publics
- Stationnement
- Réseau routier
- Mobilité douce

Approvisionnement gestion des déchets

(Non retenu car fonctionnement actuel satisfaisant)

Nature et paysage

- · Eléments naturels et paysagers
- Espèces
- Forêts

Tourisme

- Nuitées
- Manifestations
- **Prestataires**



















Urbanisation et mise en valeur du milieu bâti – Enjeux

- Relative stabilité démographique au niveau du district, disparités entre les communes
 - → Maintien des services de base déterminants dans l'attractivité des localités
- Besoins pour des entreprises ne répondant pas aux critères des zones AIC
 - → Pertinence de développer une stratégie intercommunale au niveau des zones d'activités
- Quantité et qualité de l'offre en équipements publics, loisirs et sports
 - → Réflexion quant à la possibilité d'une mutualisation
- Un potentiel important de friches à exploiter













Transports et communication – Enjeux

- Un réseau routier (TIM) fortement attractif et une gestion très souple du stationnement
 - → opportunité de mener une réflexion sur la mise en avant des mobilités alternatives
- Transports publics : un réseau en étoile centré sur Porrentruy et St-Ursanne; une bonne desserte géographique des habitants et emplois ; fortes disparités du taux de couverture
 - → Opportunité d'un développement coordonné des infrastructures et lignes TP
- Mobilité douce : nombreuses liaisons cyclables; topographie favorable sur le PRP; temps de parcours vélo attractifs
- → Réflexion à mener sur l'accessibilité de tous les modes de transport













Nature et paysage – Enjeux

- Patrimoine naturel et paysager riche et varié (massifs forestiers, plaines agricoles structurées par des éléments bocagers, vergers, etc.)
 - → Enjeux de conservation, de valorisation et de revitalisation de certaines structures importants pour l'identité du district
- Perte d'éléments naturels en milieu bâti
 - → Pertinence de développer l'écologie urbaine dans l'ensemble du District (s'adapter aux effets du réchauffement climatique)













Environnement – Enjeux

- Contraintes environnementales à prendre en compte dans la planification
 - bruit,
 - dangers naturels en milieu bâti,
 - sites pollués

















Tourisme – Enjeux

- Une offre en hébergement lacunaire
 - → Opportunité de créer des projets ambitieux
- Saison estivale bien remplie
 - → Potentiel d'augmentation de fréquentation important au printemps et en automne
- District symbolisé par trois grandes thématiques : Doubs, patrimoine Saint-Ursanne et Porrentruy, gastronomie Saint-Martin
 - → Nécessité de positionner clairement le district
 - → Opportunité de créer des activités, produits ou événements en lien avec les marqueurs forts de l'identité touristique













PDR district de Porrentruy – Exemple d'analyse SWOT





Faible capacité à financer les

Rentabilité faible des établissements et difficulté succes-























Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger













Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

- Découlant directement du diagnostic (SWOT), les principes de base et objectifs illustrent les volontés de développement du District.
- **Principes de base** = orientations générales
- Objectifs = buts concrets à atteindre
- Principes de base + objectifs = base du projet de territoire et des fiches thématiques du PDR
- Priorisation des objectifs dans le but d'identifier les enjeux majeurs et de répartir judicieusement les efforts













Thèmes traités

Urbanisation

Transports/ communication

Nature et paysage

Tourisme

Coopération intercommunale

Environnement

(Problématique transversale intégrée dans les autres thématiques)

Approvisionnement gestion des déchets

(Non traité car fonctionnement actuel satisfaisant)

















Méthodologie

- La priorisation sert à définir les priorités au niveau stratégique, tous les objectifs retenus sont importants dans le projet.
- Seuls les objectifs ont été priorisés entre eux avec un système de pondération







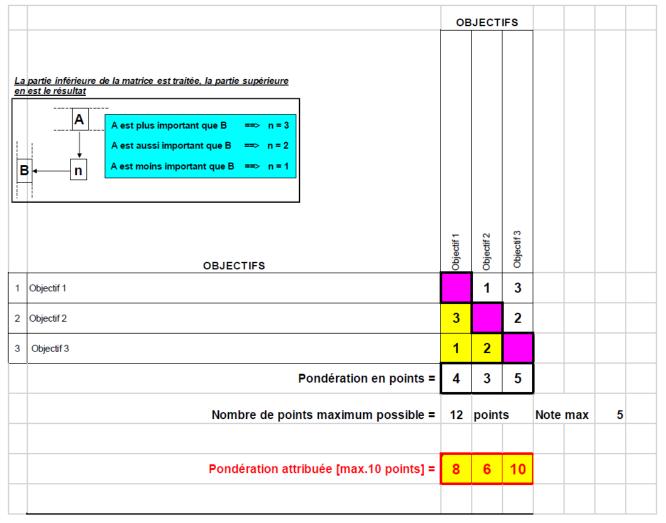








Méthodologie



















Coopération intercommunale – Principes de base

- Orienter le développement du District de manière supracommunale et coordonnée et rechercher la complémentarité entre les communes.
- Favoriser la mutualisation des forces de chacune des communes du District afin de bénéficier de retombées positives pour l'ensemble de la région.
- Fédérer les communes autour de projets porteurs dans divers domaines.















Coopération intercommunale – Objectifs priorisés



Priorité

Identifier le SIDP comme l'organe de coordination en matière de projets intercommunaux

Définir une stratégie régionale d'accueil et de développement des entreprises locales et régionales hors zone AIC (artisanat, industrie)

Considérer les projets d'importance comme vecteurs du dynamisme régional (marketing territorial, par ex., patinoire, zone AIC, SEDRAC)

Notes égales ou supérieures à 8/10

Notes inférieures à 5/10

















Coopération intercommunale – exemple de mise en œuvre des objectifs



Photo: Projet de nouvelle patinoire, Dolci Architectes

















Urbanisation – Principes de base

- Positionner le District comme une région attractive et dynamique pour l'habitat et l'emploi.
- Conserver l'identité des communes et de la région tout en s'adaptant aux défis de l'aménagement du territoire et de la société actuelle
- Orienter le développement territorial régional vers une transition énergétique en respectant la stratégie fédérale (2050)
- Evaluer la pertinence d'une agglomération régionale et/ou transfrontalière avec la France (Bourgogne-Franche-Comté)













PDR district de Porrentruy **Urbanisation – Objectifs priorisés**





Garantir un accès aux services de base à l'ensemble de la population

Maintenir une population dynamique et diversifiée dans les localités (en particulier, attirer les jeunes et les familles, permettre aux personnes âgées de rester dans leur village)

Valoriser et dynamiser les centres des localités au niveau patrimonial (rénovation et valorisation des bâtiments, mise en valeur des activités artisanales et culturelles) en favorisant les pesées d'intérêt entre réhabilitation et préservation.

Renforcer le rôle de Porrentruy comme cœur de pôle

Valoriser en priorité les secteurs stratégiques (à identifier)

Développer les équipements publics d'importance cantonale et régionale

Diversifier l'offre en logements afin de répondre aux ménages, vieillissement de la population, etc.)

à 8/10

Atteindre la au sein du PRP

terrains afin de favoriser le développement et le renforcement d'un tissu industriel et artisanal diversifié dans la région

Mutualiser les infrastructures sportives/publiques et privilégier la qualité à la quantité

5/10

Valoriser l'offre d'activités culturelles, de sport et de loisirs dans la région

Assurer un développement mesuré de l'urbanisation dans chaque commune du PRP selon la répartition H/E définie dans la Charte PRP

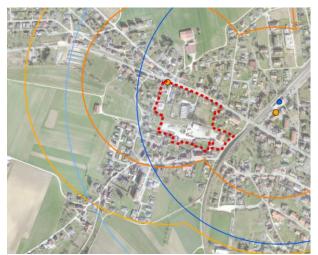
Prendre en compte les contraintes environnementales liées à la valorisation des secteurs stratégiques (bruit, dangers naturels, sites pollués, etc.)



Urbanisation – Exemples de mise en œuvre des objectifs



Epicerie coopérative Système B à Neuchâtel. Photo: Arcinfo, 2018.



La fiche U.02 du PdC identifie plusieurs secteurs stratégiques, comme ici à Courgenay. Carte: RWB, 2018.



Il est possible de réhabiliter des bâtiments anciens en conservant les valeurs patrimoniales. Photo: Fontenais, Brigitte Cattin.



















Transports et communication – Principes de base

- Profiter d'une situation sans problèmes majeurs (peu de problèmes de trafic, bon maillage du réseau routier) pour rendre plus attractifs les modes alternatifs aux déplacements individuels motorisés
- Développer les infrastructures de transport et les lignes TP de manière coordonnée au sein du territoire, en prenant en compte les projets existants et futurs sur un périmètre élargi
- Renforcer l'accessibilité de la région, en offrant de bonnes liaisons de mobilité depuis et vers l'extérieur du District















Transports et communication – Objectifs priorisés



Améliorer la desserte en TP des entreprises de la région

Renforcer l'attractivité de la ligne directe Belfort-Porrentruy-Delémont-Bienne

Renforcer l'offre multimodale des gares principales

Réduire le trafic pendulaire individuel motorisé dans la région

Développer un projet fédérateur autour des mobilités douces

Pérenniser la ligne Boncourt-Porrentruy-Bonfol (CJ) dans une perspective de RER jurassien Soigner la qualité et mettre aux normes Lhand les interfaces de transorts publics Favoriser les modes de transport autonomes et innovants

Connecter les réseaux MD aux réseaux externes Sécuriser les points noirs des réseaux de mobilité douce

Contenir le trafic TIM de transit sur les axes principaux

Notes égales ou supérieures à 8/10

Notes inférieures à 5/10

Requalifier les traversées de localités ayant bénéficié de reports sur l'autoroute

définir un concept de logistique urbaine à l'échelle du PRP

















Transports et communication – Exemple de mise en œuvre des objectifs



Navette d'entreprise type «vanpooling» (Citec, 2014)



Communication pour l'ouverture du Léman Express (Léman Express, 2019)



Réalisation de plans de mobilité d'entreprise (Citec, 2015)



Navette autonome à Sion (Canton du Valais, 2015)



















Nature et paysage – Principes de base

- Conserver les qualités écologiques et paysagères existantes
- Améliorer les secteurs montrant des déficits écologiques et paysagers
- Favoriser la création d'éléments écologiques en milieu urbain pour s'adapter aux changements climatiques









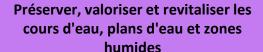






Nature et paysage – Objectifs priorisés





Développer une stratégie régionale en matière d'écologie urbaine pour lutter contre les effets des changements climatiques

Recréer des surfaces arborisées d'essences indigènes en milieu bâti

Augmenter la qualité de surfaces de promotion de la biodiversité

Favoriser la création de nouvelles surfaces de promotion de la biodiversité en milieu bâti

Promouvoir une agriculture de proximité mettant en

valeur ses produits et les services à la population

(tourisme, paysage, etc.)

Promouvoir des zones vertes écologiques dans les secteurs bâtis

Rétablir la continuité des couloirs altérés de déplacement de la faune

Protéger et mettre en place des mesures pour les espèces très menacées et ayant une priorité de conservation élevée

Accompagner la protection des couloirs intacts de déplacements de la

Valoriser les éléments bocagers et lisières forestières existantes

Protéger et valoriser les terrains secs inventoriés au niveau

Pérenniser les surfaces de vergers à haute tige en milieu rural

5/10

Notes égales ou supérieures à 8/10



















Nature et paysage – Exemple de mise en œuvre des objectifs



Revitalisation du ruisseau des Vernes à Valeyeres-sous-Montagny (VD) (avant/après)





Toiture végétalisée à Sins (AG)



















Tourisme – Principes de base

- Augmenter la valeur ajoutée économique liée à la chaîne de prestations touristiques
- Positionner la région par rapport à l'offre globale à l'échelle cantonale
 nationale France voisine
- Intégrer le tourisme comme facteur complémentaire du développement régional
- Favoriser la coordination intercommunale pour une complémentarité des projets locaux et régionaux











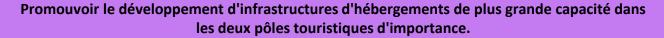






Tourisme – Objectifs priorisés





Développer des accès à l'eau dédiés à la baignade.

Positionner la région sur le marché en pleine expansion du tourisme vert / eco-tourisme.

Développer des produits en lien avec les axes de mobilités douces.

Notes égales ou supérieures à 8/10

Prioriser l'hôtellerie et le secteur des campings.

Mieux valoriser le potentiel touristique du Doubs.

Valoriser les richesses naturelles et les découvertes paléontologiques.

Notes inférieures à 5/10

Renforcer les relations trans-frontalières en matière touristiques. Actions et produits en lien avec les nouvelles infrastrucures : FrancoVéloSuisse, A16 et ligne ferroviaire Bienne-Delle-Belfort.

Accompagner les manifestations d'envergure et le développement des évènements phares.

















Tourisme – Exemple de mise en œuvre des objectifs



Auberge du Mouton, Porrentruy Source: Jura Tourisme



Nouvel aménagement et plage à Saint-Ursanne Source: Jacques Vuillaume



Itinéraire de la FrancoVéloSuisse à proximité des étangs de Vendlincourt Source: Jura Tourisme/Sonderegger

















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger

9. Apéritif ©













Discussion



















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par S. Fasnacht)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger

9. Apéritif ©











Suite des démarches, calendrier



• Travail sur la stratégie et les fiches thématiques

Prochaine séance ComA

 Finalisation du projet de PDR et envoi au SDT pour examen préalable













Contact

Les questions, remarques ou propositions suite à la séance peuvent être transmis à Clément Boesch (SIDP) d'ici le 30 septembre 2019

SIDP

Syndicat **i**ntercommunal du **d**istrict de **P**orrentruy Rue d'Airmont 7 CH – 2900 Porrentruy

T +41 32 466 88 81 clement.boesch@sidp.ch www.sidp.ch

















Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentations

S. Babey, 5 min

2. Rappel des objectifs du projet

F. Minger, 5 min

3. Charte du pôle régional de Porrentruy (PRP)

A. Roy, 5 min

4. Synthèse du diagnostic

RWB, 10 min

5. Vision/stratégie : principes et objectifs priorisés

RWB, 25 min

6. Discussion (animation par modérateur)

Tous, 45 min

7. Suite des démarches, calendrier

RWB, 5 min

8. Remerciements

F. Minger

9. Apéritif ©













Merci pour votre attention ©











